

Document d'informations clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit : **UFF EPARGNE EURO VALEUR ISR**

Emetteur du produit : **Myria Asset Management**

Code ISIN : **990000083449**

Autorité compétente : **Autorité des marchés financiers, France**

Site internet : **www.myria-am.com**

Date de production : **01/01/2023**

Téléphone : **01 40 69 64 75**

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : FCPE

Objectifs

Description des objectifs et de la politique d'investissement

Le FCPE est un fonds nourricier et il est investi à hauteur de 90 % minimum de son actif net en part du fonds maître EURO VALEUR ISR M. Le reste sera investi en liquidités. Le FCPE a les mêmes caractéristiques que son fonds maître.

L'objectif de gestion du fonds maître est de *capturer les potentialités financières des économies et des marchés d'actions des pays de la zone euro en investissant sur les titres dont l'évaluation boursière est attractive au regard de la valeur des actifs des sociétés émettrices et en appliquant un filtre ISR (Investissement Socialement Responsable).*

La performance du FCPE sera inférieure à celle du fonds maître notamment en raison de ses propres frais de gestion.

Le portefeuille de l'OPCVM sera exposé au minimum à 60% en actions de la zone Euro. Le FCP est éligible au PEA et sera ainsi investi à tout moment au moins à 75% dans des actions des pays de l'Union Européenne répondant à cette réglementation.

La sélection des titres et des instruments se fera en appliquant le filtre ISR Best-in-Class. Ce filtre permet d'exclure les valeurs les moins bien notées en ESG (Environnement, Social et Gouvernance). La note ESG est fournie par le prestataire externe MSCI ESG Research. Les valeurs sont catégorisées par secteur : au sein de chaque secteur, les 20% des valeurs les moins vertueuses (c'est-à-dire les moins bien notées) sont écartées. Ainsi, les deux derniers déciles en score ESG de l'univers d'investissement seront à tout moment exclus. Peuvent être cités pour exemple de critères ESG analysés les émissions carbone, la biodiversité, la gestion et développement du capital humain ou encore l'indépendance du conseil d'administration. Il est par ailleurs précisé que les pondérations entre les piliers E, S et G sont déterminées par MSCI ESG Research, en fonction des secteurs d'activité et que le processus systématique de sélectivité ISR se base sur la notation MSCI. La part des émetteurs analysés ESG dans le portefeuille est supérieur à 90% des titres en portefeuille (en pourcentage de l'actif net du fonds hors liquidités). Dans la limite de 10% maximum de l'actif, le gérant pourra néanmoins sélectionner des valeurs ou des titres (tels que des titres de créance ou des sociétés non couvertes par l'analyse ESG de MSCI) ne disposant pas d'un score ESG.

Les titres relèveront de grosses et moyennes capitalisations et seront libellés en devises de pays de l'Union Européenne et accessoirement en autres devises.

Le portefeuille de l'OPCVM pourra également être jusqu'à 25% en titres de créance et instruments du marché monétaire. Les émetteurs sélectionnés relèveront principalement de la zone euro. Les titres seront libellés en devises de pays de l'Union Européenne, et accessoirement en autres devises.

La société de gestion applique des dispositions relatives à la sélection des émetteurs notamment en limitant le pourcentage de détention pour un même émetteur en fonction de sa notation lors de l'acquisition. Ainsi, la détention de titres d'un émetteur non noté ou de notation inférieure à A lors de l'acquisition du titre (notation Standard & Poor's ou notation équivalente auprès d'une agence indépendante de notation) est limitée à 3% maximum de l'actif net.

Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation. Un comité de sélection des signatures valide l'intégralité des émetteurs sélectionnés qu'ils soient notés ou non notés, et statue si besoin sur la notation effectivement retenue pour chaque émetteur.

Indicateur de référence

L'indicateur de référence auquel le porteur pourra comparer a posteriori la performance de son investissement est l'indice Euro Stoxx® Large. L'indice Euro Stoxx® Large est un indice construit à partir de grandes capitalisations boursières de la zone Euro (dividendes réinvestis), établi et publié par la société Stoxx Limited.

Autres informations

La durée de placement recommandée est de 5 ans.

Dépositaire : Caceis Bank

Les documents d'information (règlement, rapport annuel, reporting mensuel) sont disponibles à l'adresse suivante. Ils peuvent également être adressés par courrier dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite de l'investisseur auprès de :

Union Financière de France Banque - UFF Contact - 32 avenue d'Iéna - 75783 PARIS Cedex 16 - France

0 805 805 809 (appel et service gratuits) - www.uff.net

La valeur liquidative est disponible sur le site Internet : www.amundi-tc.com.

Document d'informations clés

Investisseurs de détails visés :

Personnes ayant une connaissance suffisante des marchés financiers et souhaitant réaliser un investissement dans le cadre d'une détention recommandée d'une durée minimale de 5 ans, étant rappelé que le FCPE présente un risque de perte en capital. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur au regard de l'horizon d'investissement recommandé et de l'acceptation des risques liés à cet investissement.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

risque le plus faible

1

2

3

4

5

6

7

risque le plus élevé

L'indicateur de risque suppose que vous conserviez le produit pendant 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie antérieure ou ultérieure à cette dernière. Dans ces conditions, vous pourriez obtenir un rendement inférieur en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. L'indicateur de risque de ce fonds est de 4 sur une échelle de 1 à 7. L'indicateur de risque du fonds reflète l'exposition de son actif net à son univers d'investissement. Le montant initial du capital investi dans le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ni de protection contre une sous-performance du marché. Par conséquent, l'investisseur est susceptible de perdre tout ou partie de l'investissement. .

Scénarios de performance

Période de détention recommandée : 5 ans				
Investissement 10 000 €				
Scénarios	Si vous vendez après :	1 an	3 ans	5 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5334.84 EUR	3249.92 EUR	2200.76 EUR
	Rendement annuel moyen	-46.65 %	-31.25 %	-26.12 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7055.75 EUR	5573.19 EUR	4687.61 EUR
	Rendement annuel moyen	-29.44 %	-17.71 %	-14.06 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9563.25 EUR	9334.37 EUR	9110.74 EUR
	Rendement annuel moyen	-4.37 %	-2.27 %	-1.85 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12493.54 EUR	15001.99 EUR	16875.2 EUR
	Rendement annuel moyen	24.94 %	14.48 %	11.03 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez un montant initial de 10 000 EUR.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter et peuvent être comparés avec les scénarios d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Il est difficile d'estimer combien vous obtiendrez si vous en sortez avant la période de détention recommandée. Votre perte maximale peut être l'ensemble de votre investissement.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur.

Enfin, ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que se passe-t-il si Myria Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Myria Asset Management est une société de gestion de portefeuille agréée et suivie par l'Autorité des Marchés Financiers et doit respecter des règles d'organisation et de fonctionnement notamment en matière de fonds propres. Les fonds de l'investisseur et les revenus du fonds sont versés sur un ou plusieurs comptes bancaires ouverts au nom du fonds qui sont indépendants de ceux de la Société de Gestion. Par conséquent, un défaut de la Société de Gestion n'aurait pas d'impact sur les actifs du fonds, dont la conservation est assurée par le dépositaire du fonds.

Document d'informations clés

Que va me coûter cet investissement ?

Coûts au fil du temps

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même pour différentes périodes de détention. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez initialement 10 000 euros. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir. Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts, relatif au produit, sur votre investissement au fil du temps.

Investissement initial de 10 000 €	Si vous vendez après 1 an	Si vous vendez après 3 ans	Si vous vendez après 5 ans
Coûts totaux	631.36 EUR	373.63 EUR	320.53 EUR
Incidence sur le rendement par an	6.41 %	3.78 %	3.22 %

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique :

- L'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée (égale à 5 ans dans le cas de ce FCPE).
- La signification des différentes catégories de coûts qui vous sont présentées ci-dessous.

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an		
Coûts ponctuels		
Coûts d'entrée	4.0 %	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez et il se pourrait que vous payiez moins. Ceci inclut les coûts de distribution de votre produit.
Coûts de sortie	0.0 %	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents		
Coûts de transaction de portefeuille	0.0 %	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
Autres coûts récurrents	2.41 %	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
Coûts accessoires		
Commissions liées aux résultats	0.0 %	L'incidence des commissions liées aux résultats. Nous prélevons cette commission sur votre investissement si le produit surpasse son indice de référence.
Commissions d'intéressement	Néant	L'incidence des commissions d'intéressement. Ce montant est prélevé lorsque la performance de l'investissement est supérieure à un niveau convenu à l'avance. Non applicable.

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans.

L'investisseur peut demander la souscription ou le rachat de ses parts, soit en montant, soit en nombre de parts, auprès du teneur de comptes Amundi Tenue de Comptes - 26956 Valence Cedex 9. Les instructions des salariés souscriptions/rachats, arbitrages d'un fonds à l'autre doivent être directement transmises à Amundi Tenue de Comptes. L'heure limite de réception des ordres qui sont traités à cours inconnu sur la base de la prochaine valeur liquidative est fixée à 12:00 le jour ouvré précédant le jour de calcul de la valeur liquidative. Pour les souscriptions ou les rachats qui passent par l'intermédiaire d'un autre établissement, un délai supplémentaire pour acheminer ces ordres est nécessaire pour le traitement des instructions. La valeur liquidative est calculée chaque mardi ou le jour ouvré précédent si le mardi est un jour férié. Ce FCPE capitalise ses sommes distribuables.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation, n'hésitez pas à prendre contact directement avec Myria Asset Management.

Adresse Postale : 32 avenue d'Iéna - 75783 PARIS Cedex 16 - FRANCE.

Site internet : www.myria-am.com

Téléphone : 01 40 69 64 75

Autres informations pertinentes

Avant de prendre une quelconque décision d'investissement, vous devez vous assurer que vous comprenez parfaitement les risques liés à ce produit et demander un avis professionnel si nécessaire. Les autres risques et les termes intégraux du produit sont énoncés dans le prospectus du FCPE.